

# Les Missions pour l'emploi sont recadrées

## WALLONIE Le ministre impose 75 % du public en provenance du Forem

► Les Missions pour l'emploi travaillent avec des demandeurs d'emploi en grande difficulté.

► Selon Pierre-Yves Jeholet, l'articulation avec le Forem est déficiente.

► Le ministre serre la vis. Le secteur est inquiet.

Les réformes envisagées par Pierre-Yves Jeholet (MR) n'en finissent pas de susciter réactions et critiques. Le 19 juin à Namur, les 300 travailleurs des onze Missions régionales pour l'emploi (Mire) manifesteront leur colère : « *Les nouvelles exigences du ministre de l'Emploi inquiètent au plus haut point le personnel et les demandeurs d'emploi eux-mêmes* », viennent d'écrire le Setca et la CNE à tous les parlementaires wallons. Le front commun syndical sera à nouveau dans les rues le 25 juin pour élargir le propos à la réforme des aides à l'emploi symbolisée par les célèbres « points APE ».

Les Mire sont actives sur le terrain de l'insertion sociale et professionnelle. Il s'en trouve une dans chaque bassin d'emploi, sous la forme d'ASBL subventionnée. Ces structures sont régies par un décret de 2009. Elles ont pour but de prendre en charge les individus très éloignés du monde du travail. Elles offrent un recadrage à la carte, individualisé, avec un succès indéniable : 80 % des demandeurs d'emploi qui passent par les Missions régionales signent un contrat de travail et 60 % conservent le poste décroché pendant au moins six mois.

### Pas question de les supprimer

« *La spécificité des Mire, c'est un encadrement de qualité, fruit d'une très longue expérience, explique Patricia Petitfrère, du Setca. Nous craignons que les projets du ministre remettent en cause notre approche pédagogique, au détriment de notre public.* » Les Missions régionales peuvent en outre avancer un atout considérable : des contacts permanents et intensifs avec les employeurs et donc un réseau de solutions concrètes bâti sur le long terme.

« *Le chômeur qui arrive chez nous livre un message : j'essaie de trouver un travail, mais je n'y arrive pas, explique la directrice d'une Mire. Notre méthode consiste à lui ouvrir des portes, à le conduire sur des chemins qu'il n'imaginait pas, à faire preuve de créativité. Pour cela, nous démarchons les employeurs. Et nous allons chercher les offres d'emploi qui ne sont pas publiées, pour sortir des horizons habituels. Une seule chose compte : la motivation du demandeur d'emploi.* »

Mais quelles sont les intentions de Pierre-Yves Jeholet ? Rassurons tout le monde : il n'est pas question de rayer les Mire de la carte wallonne de l'insertion professionnelle. « *Il y a d'ailleurs des revendications que je peux entendre, dont celle des moyens financiers qui n'ont plus été indexés depuis 2013, dit le ministre. Il y a beaucoup d'améliorations depuis quelques années, mais je veux absolument recentrer les Mire sur leur mission de base : l'aide aux personnes les plus éloignées de l'emploi.* »

Parmi d'autres mesures plus techniques, une exigence ministérielle retient toute l'attention : l'articulation prévue par le décret entre le Forem, d'une part, et les missions régionales d'autre part, doit être améliorée. « *Dans certains cas, on n'est pas loin de la guérilla entre les deux organismes* », a souligné mardi le député Jean-Marc Dupont

(PS), alors que Pierre-Yves Jeholet rappelait que la législation prévoit que « *les bénéficiaires (des Mire) sont prioritairement adressés par le Forem* ».

On est très loin du compte : en 2017, à peine 10 % des demandeurs d'emploi pris en charge par les Mire avaient été envoyés par l'organisme public en charge de l'emploi et de la formation. En termes techniques, on parle d'« adressage ». Les choses ont un peu évolué au début de cette année : la barre des 20 % a été franchie. Quatre chômeurs sur cinq qui frappent à la porte des Mire le font donc toujours de leur propre initiative. Le ministre est très gourmand : il a fixé la barre à 75 % d'adressage pour la fin 2018 !

Pour l'ancienne ministre de l'Emploi, Eliane Tillieux (PS), aujourd'hui sur les bancs de l'opposition, « *atteindre cet objectif est absolument impossible : le surcroît de travail pour les conseillers référents du Forem sera énorme, alors qu'ils*

*sont déjà trop peu nombreux. Si les Mire fonctionnent bien, c'est parce que les personnes qui les fréquentent sont extrêmement motivées, ce qui ne sera pas le cas si le Forem décide de cet ai-guillage à la place des demandeurs d'emploi. Le ministre va tuer un dispositif qui a fait ses preuves. On va alourdir le parcours de ces gens qui ont besoin de réactivité, qui sont dans l'urgence.* »

### Des collaborations variables

« *Il est exact que les collaborations avec le Forem sont très variables selon les régions, reconnaît Monique Duthoit, de la CNE. Mais l'adressage n'est pas de la responsabilité des Mire,*

*c'est un acte technique qui doit être posé par les conseillers référents du Forem.* »

« *L'adressage obligatoire via le Forem pour un minimum de 75 % des accompagnements est totalement irréaliste, tant au niveau des besoins des demandeurs d'emploi que des capacités du Forem* », font encore valoir les deux organisations syndicales dans le courrier adressé aux parlementaires wallons.

En charge de l'emploi depuis une petite année, Pierre-Yves Jeholet a manifestement engagé une inspection en règle de tous les dispositifs mis en place pour lutter contre le chômage en Wallonie. « *Je rappelle encore*

*que les Mire ont été créées à côté du Forem pour toucher un public très éloigné de l'emploi, développe le ministre. Ces 10 % de personnes en provenance du Forem prouvent que quelque chose ne fonctionne pas dans l'articulation entre les deux organisations. Au Forem, on m'a expliqué que l'on n'avait pas toujours le réflexe de travailler avec les Mire. Je trouve cela incroyable ! Il était temps d'intervenir.* »

A travers les nouveaux objectifs fixés aux Missions régionales, pas de doute : c'est à nouveau le travail du Forem qui est mis en cause par le ministre, ce n'est pas la première fois.

Pierre-Yves Jeholet dénonce un autre travers : « *Faute de traiter les parcours difficiles venus du Forem, les Mire travaillent avec des personnes qui ne sont pas toujours en grande difficulté. Dans ces conditions, on peut comprendre que les entreprises y trouvent leur compte et soient satisfaites du service offert. Mais alors, les Mire s'éloignent de leur mission et sont devenues des agences de placement local.* »

Conclusion : deux lectures différentes s'opposent. Place à la concertation ? ■

ERIC DEFFET

## LES CHIFFRES

**7.484**

En 2016, derniers chiffres connus, les onze Missions régionales pour l'emploi de Wallonie ont vu défiler dans leurs murs 7.484 demandeurs d'emploi, dont 10 % à peine étaient directement adressés par le Forem. L'accompagnement par les équipes des Mire a concerné 6.398 personnes et a débouché sur une remise à l'emploi pour 5.070 d'entre elles. Dans 3.630 cas enfin, ce retour au travail s'est soldé par un emploi durable.

**3.458**

La force des Mire réside dans le réseau d'employeurs qui sont autant de solutions à la réinsertion : en 2016 toujours, 3.458 entreprises ont opéré un ou des recrutements par l'intermédiaire des Missions régionales. Une mobilisation très satisfaisante puisque 3.960 sociétés (et donc employeurs potentiels) avaient été contactées.

**13,3**

Le budget affecté par la Wallonie au fonctionnement des Mire tourne autour des 13,3 millions d'euros par an, auxquels il faut ajouter des financements alternatifs.

**MIGUEL DENIS****« Il y a eu des hauts et des bas, mais j'ai retrouvé du travail aujourd'hui »**

Rencontré à la Mission régionale pour l'emploi de Namur (Mirena), Miguel Clarisse, 26 ans, est aux anges : « J'ai passé un entretien la semaine dernière et j'ai appris aujourd'hui que je suis engagé par le nouveau magasin de distribution qui va s'ouvrir à Rhisnes. Mon parcours est difficile : je n'ai pas achevé mes humanités. J'ai travaillé, mais j'étais au chômage et je ne voyais rien de concluant se dessiner. J'avais déjà bénéficié d'une expérience concluante avec la Mission pour l'emploi de Nivelles. J'ai poussé les portes de la Mirena en janvier et mon coach Stéphanie m'a pris en charge. Il y a eu des hauts et des bas. Il m'est arrivé de manquer des rendez-vous importants. J'étais un peu à bout, je l'avoue. Mais on s'est recentré sur l'essentiel, dont la formation pour les entretiens d'embauche : cette fois-ci, j'étais prêt et je n'ai pas bafouillé. Là, je commence deux semaines de formation dans mon entreprise, et puis au boulot ! »

**« J'ai travaillé un an et je sens que je peux trouver un autre boulot »**

Denis, 47 ans, affiche un parcours atypique : « J'ai longtemps travaillé dans le tourisme et le sport, ce qui m'a permis de voyager dans le monde entier. Et puis, je me suis retrouvé au chômage et, pendant dix ans, je me suis occupé des enfants. On vivait très bien ainsi. Jusqu'au jour où je me suis dit qu'il fallait absolument que je m'y remette. Après ce long arrêt, j'ai vite compris que les barrières étaient toutes fermées devant moi. Au Forem, j'ai suivi des formations en néerlandais ou en management. C'était bien, mais je n'avais pas de contact direct avec des employeurs. Mon conseiller référent m'a envoyé à la Mission régionale de Namur, il n'y avait plus d'autre solution. Le coaching a duré un mois, on a fait l'élagage de mon parcours et de mes compétences. Et j'ai trouvé un emploi au dispatching d'une compagnie de taxis-limousines. Je n'avais jamais songé à ce genre de job. J'ai travaillé pendant un an et je suis à nouveau demandeur d'emploi. Mais mon regard a changé : je sais désormais que je peux trouver un autre travail. »

E.D.